

Foreword

The Committee of Ministers of the Council of Europe by a Resolution of 6th February 1958, authorised the publication of a Yearbook of the European Convention on Human Rights.

The present Volume of the Yearbook is the fifth in the series.

The Yearbook, being prepared by the Directorate of Human Rights of the Council of Europe, does not involve the responsibility either of the European Commission or of the European Court of Human Rights. In particular, the summaries of the decisions of the Commission cannot be quoted against the actual texts of these decisions.

15 July 1963

A. H. ROBERTSON
Head of the Directorate
of Human Rights

Préface

Par sa Résolution du 6 février 1958, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a autorisé la publication d'un Annuaire de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

Le présent Volume de l'Annuaire est le cinquième de la série.

Rédigé par la Direction des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, l'Annuaire n'engage ni la Commission ni la Cour européennes des Droits de l'Homme. En particulier, les sommaires des décisions de la Commission ne peuvent être cités à l'encontre du texte même de ces décisions.

15 juillet 1963

A. H. ROBERTSON
Chef de la Direction
des Droits de l'Homme